

Pâquis-Centre

Pâquis-Centre

A l'occasion de l'inauguration de la troisième étape de Pâquis-Centre, la Ville de Genève publie la présente plaquette, relatant l'histoire et la réalisation de ce projet de restructuration urbaine, de renouvellement et renforcement des équipements sociaux-culturels situés dans un quartier ancien de la ville.



Ville de Genève

Architecte

Jean-Jacques Oberson
Architecte SIA-FAS

Maurice Currat
Architecte collaborateur
Direction de l'exécution

Collaborateurs dans différentes phases du projet et des étapes de réalisation

Gabriele Curonici
Architecte EAUG
Roger Loponte
Architecte EAUG
Andrea Lebel
Architecte EAUG
Marco Rampini
Architecte EPFL

Ingénieurs Civils

Realini, Bader & Associés
Ingénieurs conseils SA

Ingénieurs électriciens

1^{re} étape
Société Générale pour l'Industrie
2^e et 3^e étapes
Ingénieurs Conseils Scherler SA

Ingénieurs chauffage/ventilation

1^{re} étape
Reiser Daniel
2^e et 3^e étapes
Rigot H. & Rieben S.
Ingénieurs conseils SA

Ingénieurs sanitaire

1^{re} étape
Société Générale pour l'Industrie
2^e et 3^e étapes (partiel)
Schneider A. SA

Géomètre

Oetli Walter

Géotechniciens

Deriaz Pierre et Claude
Ingénieurs conseils

Acousticiens

AAB-Stryjenski J. et Monti H. SA

Sommaire

- 4** Une rénovation urbaine réussie
Jacqueline Burnand
- 5** Point de vue
Michel Ruffieux
- 6** Histoire d'un projet
Jean-Jacques Oberson
- 8** Etapes
- 9** L'école
- 17** Un village dans la ville
Richard Quincero
- 19** Logements et équipements
- 22** Plans 2^e étape A
- 24** Rapport 2^e étape A
- 26** Plans 2^e étape B
- 28** Rapport 3^e étape A – 2^e étape B
- 30** Distinctions et prix
- 32** Remerciements

Photoswissair

Prise de vue: 19.9.68

Heure: 13.23

Altitude: 2300 m.



Une rénovation urbaine réussie

Jacqueline Burnand

A l'exception d'une partie du quartier de Saint-Gervais, Genève a peu connu les «rénovations urbaines» massives préconisées au début du siècle et réalisées après guerre dans bien des villes d'Europe, consistant, au nom de l'hygiène et de la salubrité, à raser d'anciens quartiers pour les remplacer par des formes d'urbanisation jugées plus convenables. Pour l'essentiel, un voyageur qui aurait connu Genève il y a 50 ans y retrouvera les mêmes rues, places et tissus urbains, même si dans cette maille grossièrement inchangée, bien des immeubles anciens ont été remplacés par des constructions récentes.

L'opération Pâquis-Centre est exemplaire de cet urbanisme de continuité, qui a échappé à l'alternative du «tout ou rien». Depuis plus de 20 ans, un plan d'extension s'est réalisé discrètement, par étapes successives, sans bouleverser de fond en comble la maille urbaine créée au XIX^e siècle, mais en supprimant simplement quelques rues transversales de façon à élargir les îlots où les enfants et les habitants sont protégés des dangers de la circulation automobile. Cette intervention à la fois douce et résolue a permis de glisser, dans l'un des quartiers les plus denses de Genève, d'abord l'école des Pâquis, groupe scolaire le plus important de Suisse, puis en plusieurs étapes, un programme mixte d'habitations originales et d'équipements de proximité qui auraient eu bien de la peine à trouver place ailleurs.

En 1987, la valeur de l'opération Pâquis-Centre était saluée par la Fondation Geisendorf, qui lui décernait le Prix national d'urbanisme Gottfried Semper. A l'heure où l'attention se dirige vers une autre grande opération municipale, la couverture des voies de Saint-Jean, il est heureux que cette publication rappelle l'obstination nécessaire à la concrétisation d'un concept d'urbanisme significatif: que les Conseils municipaux et exécutifs successifs, ainsi que l'équipe des architectes responsables, soient chaleureusement remerciés de leur confiance et de leur ténacité.

Jacqueline Burnand

Conseillère administrative
déléguée au Département municipal
de l'aménagement,
des constructions et de la voirie.

Point de vue

Michel Ruffieux

Une restructuration urbaine aussi importante que celle entreprise aux Pâquis serait-elle encore possible à Genève aujourd'hui?

Certainement que le protectionnisme et le conservatisme aigus dont souffre notre société rendraient l'exercice plus difficile; mais, optimiste, il me plaît de répondre par l'affirmative.

Une architecture de grande qualité alliée aux convictions et volontés politiques permettrait sans doute de faire face à tous les obstacles. Car, si l'opération « Pâquis-Centre » a pu voir le jour, c'est grâce à l'engagement de deux hommes:

Claude Ketterer, Conseiller administratif, qui, par sa détermination, a su faire admettre un périmètre d'utilité publique à destination de logements et d'équipements publics, et ceci au sein d'un des quartiers les plus populaires de Genève.

Jean-Jacques Oberson, architecte, qui a composé un projet audacieux, d'une modernité rationaliste à échelle humaine, sans compromission architecturale, ne cédant en rien à la mode du moment, et dont l'implantation des bâtiments forme un trait d'union entre les îlots structurants du quartier.

Mais, ces conditions ne sont pas les seules nécessaires pour mener à terme un tel projet. Il faut la ténacité et la persévérance indispensables pour conduire la réalisation d'une opération qui nécessitera plus de vingt ans.

Au fur et à mesure des étapes de construction, l'architecte a dû, et devra encore, faire évoluer son projet en tenant compte des nouvelles données foncières, des exigences d'un programme modifié et des économies imposées, ceci sans trahir sa pensée urbanistique et architecturale. Si le projet a pu évoluer pendant de nombreuses années sans être dénaturé et les constructions, dans le même temps, s'intégrer parfaitement au cœur d'un quartier, on peut alors affirmer que la démarche était juste.

A Pâquis-Centre, réalisé aux trois-quarts, on peut d'ores et déjà constater et apprécier la réussite, mais il faut tout mettre en œuvre pour que la quatrième étape de logements sur la rue Royaume se réalise.

Cette dernière phase importante dépend des autorités de la Ville de Genève et j'entends bien les convaincre de la construire ou d'accorder un droit de superficie à un groupement coopératif qui la réalisera.

Michel Ruffieux

Directeur de l'aménagement
et des constructions.

Histoire d'un projet

Jean-Jacques Oberson

Au début des années 70 est entreprise l'étude d'un aménagement au centre des Pâquis.

Ce quartier situé sur la rive droite de la rade de Genève s'est structuré dans la deuxième moitié du XIX^e siècle et se développe de façon intense au XX^e siècle. Très vivant, multifonctionnel et très sympathique, il souffre du développement du trafic automobile, du manque d'espace piétonniers, d'équipements scolaires, sociaux et culturels.

Le périmètre concerné par cette étude est compris entre les rues de la Navigation, du Môle, de Bâle et Royaume, constitué principalement de propriétés de la Ville de Genève, il est occupé par d'anciennes écoles, des immeubles vétustes et des surfaces de parking provisoires. Du point de vue morphologique, il s'agit d'une situation en rupture, ou en transformation non planifiée de la structure du quartier, laquelle est formée d'îlots et de barres alignées sur un réseau de rues «corridor». Le programme de base que l'étude doit développer, comprend une école primaire

et enfantine, des équipements de quartier et du logement familial.

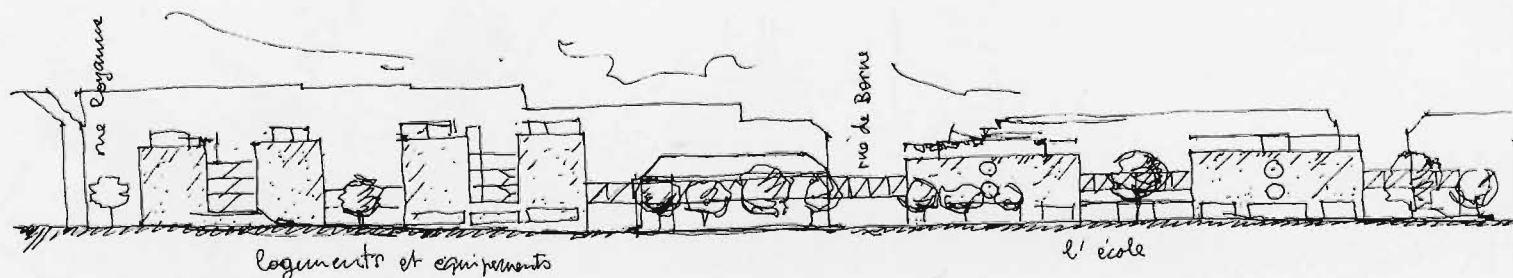
La recherche aboutit à la proposition d'une restructuration de l'ensemble du périmètre par un dispositif simple d'occupation de blocs parallèles alternés d'espaces publics allant de la rue de la Navigation à la rue du Môle. Les gabarits définis pour les bâtiments sont en rapport d'échelle avec ceux des maisons construites à la fin du XIX^e siècle qui forment les alignements des rues typiques du quar-

tier et, dans ce contexte précis, entre les rues de la Navigation et du Môle, il est possible de supprimer la rue de Bâle et la rue de Neuchâtel ce qui augmente l'espace libre, donne une faisabilité à la réalisation du projet par étapes et permet de trouver de bonnes orientations du bâti donnant sur des espaces de proximité arborisés et libérés de la voiture.

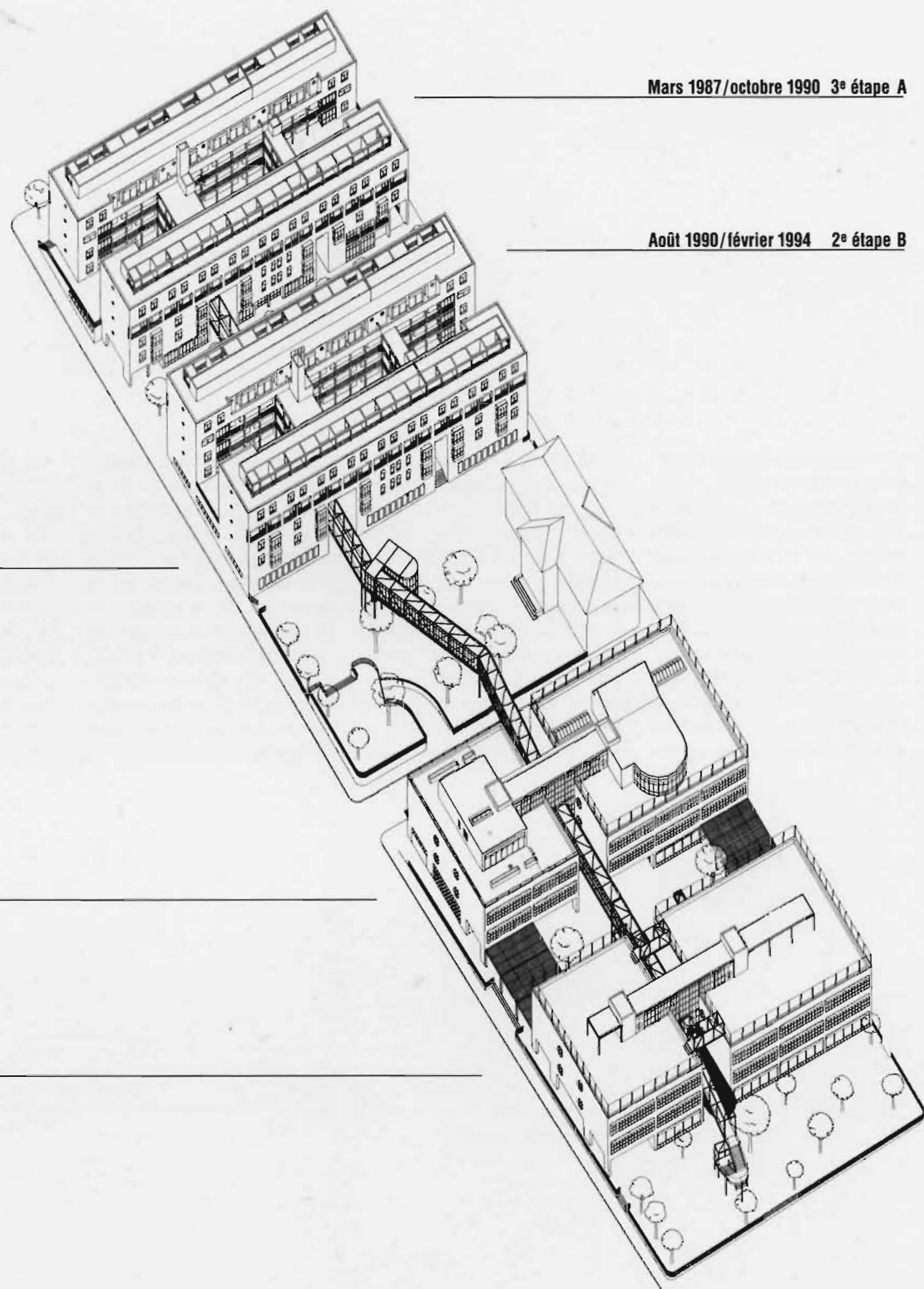
Le plan d'aménagement est voté par le Grand Conseil le 20 juin 1975, lui reconnaissant un caractère d'utilité

publique. Dans la situation actuelle, le projet n'est pas complet. Réalisé par étapes sur une vingtaine d'années depuis sa conception, certaines modifications ont été apportées au projet initial pour diverses raisons: changement de programme, recherche d'économies, simplifications constructives, réponses à certaines critiques. Ces variations donnent à chaque étape une identité perceptible tout en restant parfaitement intégrée à l'ensemble, c'est la preuve que l'on

peut planifier à long terme des projets très structurants du point de vue fonctionnel et formel, même dans des situations urbaines de forte densité, sans tomber dans une monotonie souvent mal ressentie par le public. C'est aussi la preuve que la mise en place de typologies nouvelles peuvent répondre de façon très efficace à la problématique posée dans des situations urbaines relativement contraignantes, difficiles et complexes.

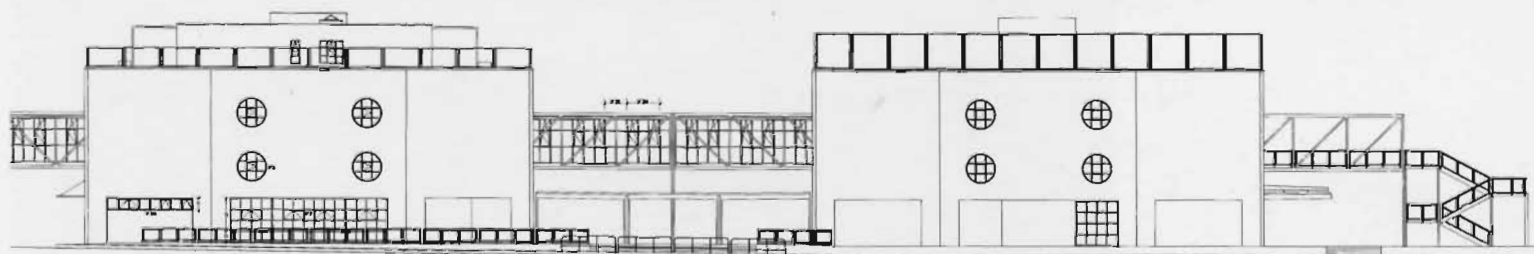


Pâquis-Centre



L'école

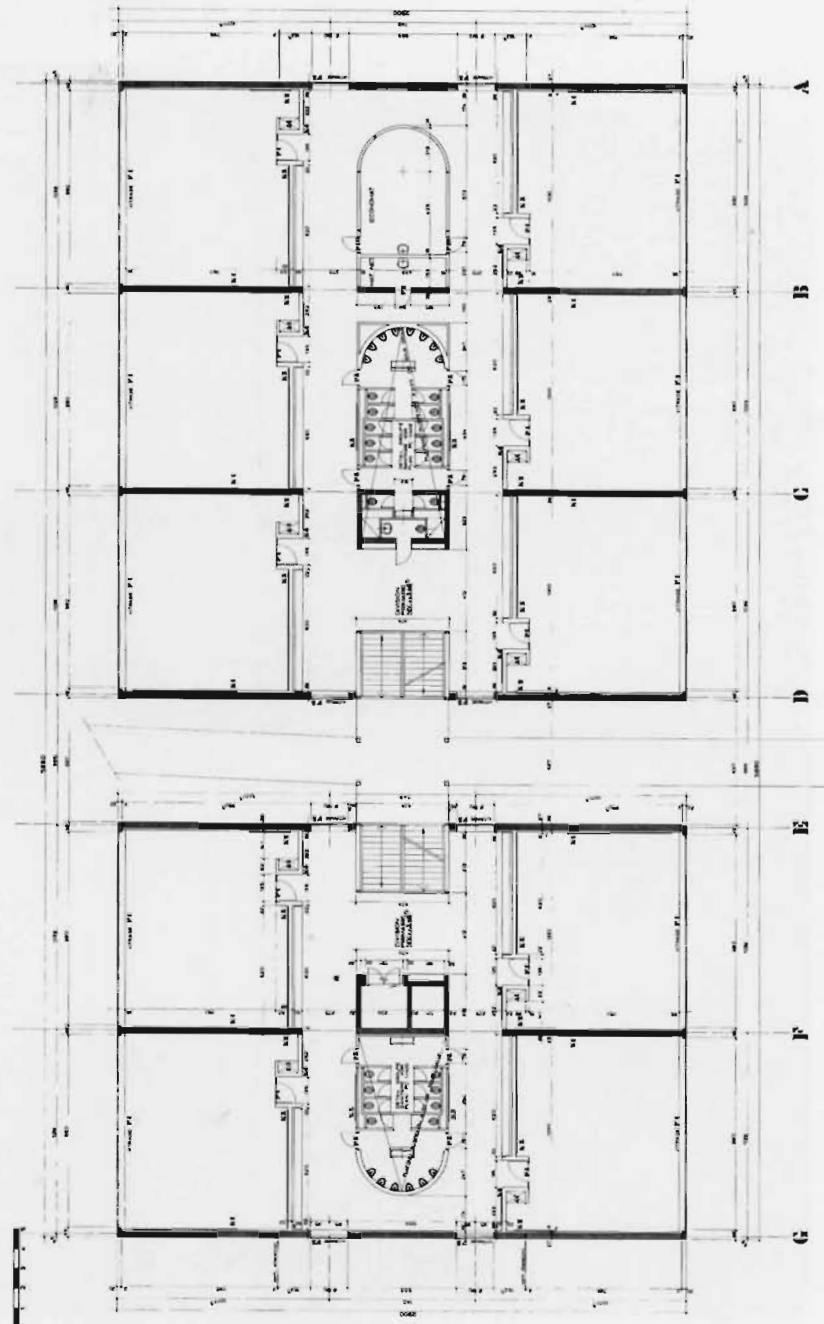
Composée de quatre blocs de deux étages sur rez-de-chaussée, réalisée en deux étapes, l'école forme un tout lié par un dispositif de passerelles et cages d'escaliers très exprimé. Il s'agit en quelque sorte de quatre maisons de maçonnerie dont les côtés sont alignés sur les rues de la Navigation et du Môle et dont les faces principales sont orientées sur les espaces de proximités les plus tranquilles, arborisés et disponibles pour les récréations. L'ensemble passerelles et cages d'escaliers, réalisé en construction métallique colorée, structure l'espace de façon expressive et quelque peu ludique; il permet une traversée dénivelée de la rue de Berne et donne pour l'école un accès direct et protégé aux salles de gymnastique et au bassin de natation, réalisés dans les 2^e étapes A et B. Les classes sont groupées par quatre et par six, les toitures accessibles sont aménagées en préau de récréation. Le rez-de-chaussée est en partie occupé par un centre de loisirs «La Traverse» dont l'activité culturelle et sociale a contribué à l'identité de Pâquis-Centre.

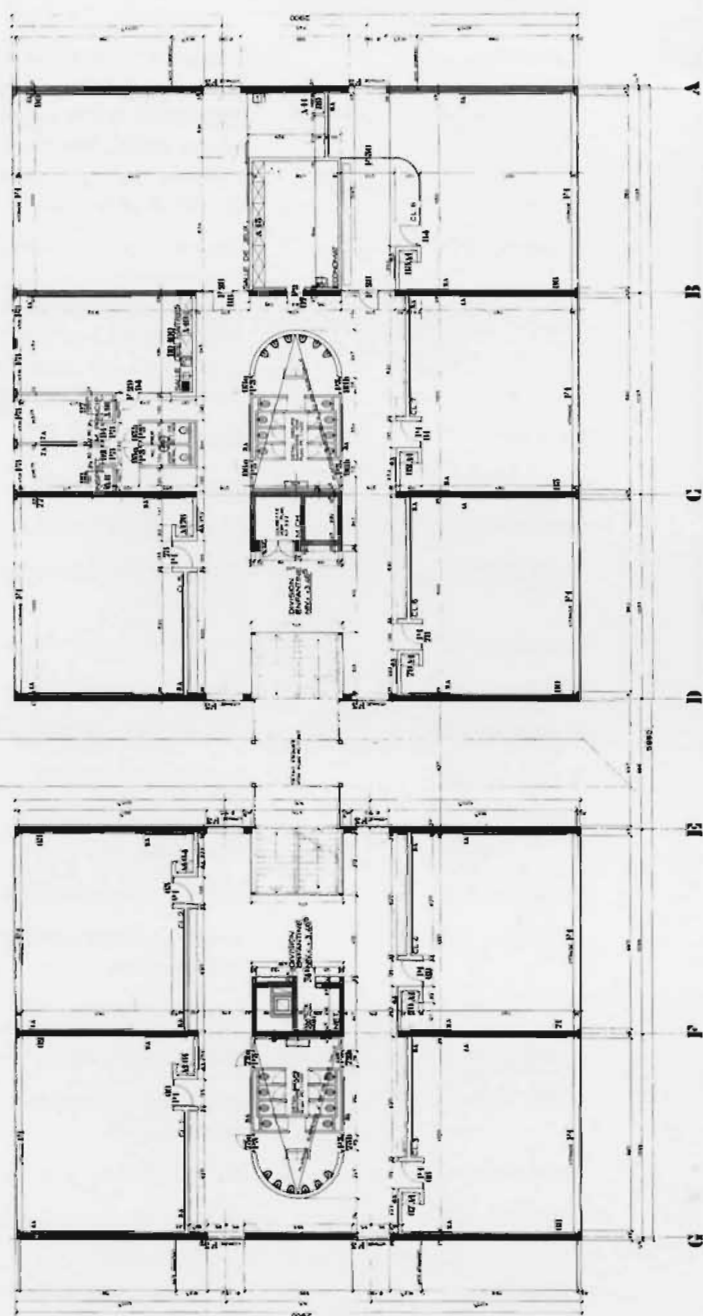






Groupe scolaire
1^{er} étage





Nomenclature des locaux 1^{re} étape A

Sous-sol

Abris p.a.
Chaufferie et citernes à mazout
Local matériel
Centrale ventilation Centre de Loisirs
Machinerie monte-charge
Cabine H.T. Service de l'électricité
Parking souterrain

Rez-de-chaussée

4 classes jardin d'enfants
Salle des Maîtres
Bureau de l'Inspecteur
Infirmerie
Local brossage des dents
Salle de rythmique
Sanitaires garçons et filles
Loge concierge

1^{er} étage

8 classes
Salle des Maîtres
Bureau de l'Inspecteur
Bureau du Maître principal
Economat
Sanitaires garçons et filles

2^e étage

9 classes
Salle des Maîtres
Bureau de l'Inspecteur
Bureau du Maître principal
Local documentation
Sanitaires garçons et filles
Préau

Attique

1^{re} étape B

Sous-sol

Centre de loisirs
Centre de protection civile poste
de commandement et locaux d'attente
Parking souterrain

Rez-de-chaussée

Centre de loisirs
Centre médico-dentaire
Salle des cuisines scolaires

1^{er} étage

10 classes
Economat
Sanitaires garçons et filles

2^e étage

7 classes
2 ateliers
Economat
Sanitaires garçons et filles

Attique

Salle de rythmique
Appartement du concierge



Les espaces extérieurs ont été aménagés sobrement: des arbres, des bancs, des jeux, un bestiaire de sculptures de marbre et de céramiques créé par les artistes Remy Buhler et Daniel Polliand.

Rapport succinct sur la réalisation de la 1^{re} étape

7 juin 1974

10 décembre 1974

Juillet 1975

8 octobre 1976

Juillet 1977

22 août 1977

15 septembre 1977

10 octobre 1977

28 septembre 1978

13 octobre 1978

27 août 1979

7 novembre 1979

12 décembre 1979

21 janvier 1980

31 janvier 1980

14 mars 1980

1^{re} juillet 1980

17 décembre 1980

4 février 1981

Proposition du Conseil administratif en vue de l'approbation du nouvel aménagement de l'îlot compris entre les rues de Bâle, Royaume, du Môle et de la Navigation et de l'ouverture du crédit de construction.

Approbation du nouvel aménagement susmentionné et ouverture d'un crédit de construction de Sfr. 23'430'000.- dont à déduire Sfr. 2'240'000.- de subventions fédérales, soit net Sfr. 21'190'000.-.

Ouverture du chantier 1^{re} étape A.

Bouquet de la 1^{re} étape A.

Ouverture du chantier de la 1^{re} étape B.

Rentrée scolaire dans le bâtiment de la 1^{re} étape A.

Réception provisoire 1^{re} étape A.

Inauguration 1^{re} étape A.

Réception définitive 1^{re} étape A.

Bouquet de la 1^{re} étape B.

Rentrée scolaire dans le bâtiment de la 1^{re} étape B.

Réception provisoire Centre de loisirs.

Réception provisoire du Centre de Protection Civile.

Inauguration du Centre de loisirs.

Réception provisoire de la 1^{re} étape B.

Inauguration du Centre de Protection Civile.

Réception définitive de la 1^{re} étape B.

Réception définitive du Centre de Protection Civile.

Réception définitive du Centre de loisirs.





Un village dans la ville

Richard Quincero

Immeuble de vingt-huit logements faisant partie de l'opération Pâquis-Centre, Genève, 1983, Jean-Jacques Oberson, architecte. Collaborateurs: Maurice Currat, Gabriele Cironici, Roger Loponte.

«Non, je n'aime pas. Je cherchais un appartement, je suis allée voir, je connaissais des personnes qui habitent là; ça ne m'a pas plu. Parce qu'on doit passer les uns devant les autres. Alors je cherche toujours! Seulement, à Genève de nos jours, pour trouver un logement...» La dame rit, se retourne vers son amie, sûre de son jugement – elle a assez vécu pour savoir ce que c'est qu'habiter. Nous bavardons sur un trottoir de la rue de Berne, dans le quartier «chaud» des Pâquis, réputé dans toute la Suisse pour ses cabarets et ses dames de petite vertu¹. En tout bien tout honneur, s'entend; nous sommes entourés d'enfants et de mères de famille, au cœur de l'ensemble Pâquis-Centre conçu et réalisé par Jean-Jacques Oberson, que vient de couronner le Prix d'urbanisme Gottfried Semper 1987.

Cette récompense de la Fondation Geisendorf pour l'architecture est un succès pour l'architecture romande, puisque le prix précède deux brillantes mentions honorables allemandes, la Hammerstrasse, à Bâle, de Diener & Diener, et l'ensemble du Manessehof, à Zurich, d'U. Marbach et A. Rüegg. Le projet de Pâquis-Centre est né au début des années 70, à l'initiative de son architecte:

«J'habitais dans ce quartier très sympathique, mais très dense, bruyant et plutôt dangereux pour les enfants. En éliminant certaines rues, on pouvait retrouver une maille plus ample, offrir des cours calmes et sûres pour l'école et les façades arrière des immeubles. J'ai dessiné un plan et l'ai proposé à la Ville de Genève. C'est comme ça que ça a commencé.» La démarche aboutit en 1975 à un plan d'extension, procédure très exceptionnelle à Genève pour du logement. Grâce au soutien constant du maître d'ouvrage, la Ville de Genève, le plan se réalise en quinze ans sans perdre sa cohérence de départ. En 1983, une école et vingt-huit logements sont achevés, reliés par une passerelle enjambant la rue de Berne. Aujourd'hui se construit le dernier immeuble de logements prévu.

Projet urbain dans un quartier ancien, l'opération de Pâquis-Centre ne se rattache pas au modèle de l'îlot traditionnel comme ses homologues de Bâle et de Zurich, mais à la tradition nouvelle de *l'habitat groupé*². A Genève, où l'on ne fait rien comme ailleurs, c'est en centre-ville que l'on trouve les immeubles de forte densité et de bas gabarits que l'on rencontre plus couramment dans les villages ou les périphéries urbaines de la Suisse. Construites au-dessus d'une piscine publique, deux barres parallèles encadrent une cour surélevée, protégée du bruit de la rue. Au niveau de la cour, les logements sont réservés à des personnes âgées. Aux étages, les appartements sont des simplex et des

triplex (l'une des plus belles terrasses de Genève) desservis par des coursives. Bien que l'on ne dispose pas de chiffres précis, la densité réalisée paraît très intéressante, intermédiaire entre les fortes densités des îlots du XIX^e siècle (plus de 2,5) et la faible densité des ensembles des années 60 (1,2 à 1,4)³. Les nouveaux immeubles ont le même gabarit que les immeubles anciens. Seul change le vocabulaire architectural, d'un modernisme discret s'effaçant devant les fonctions (bow-windows, balcons coursives...). La confrontation est tonique, ajoutant à la diversité d'un quartier haut en couleur⁴. La controverse porte sur le rapport à l'usage. Bordée de coursives et de fenêtres, la cour centrale donne lieu à des conflits d'appropriation qui, faute d'être évités par l'espace, doivent être résolus socialement par une décision collective des habitants. Dès que les personnes âgées sont entrées dans les appartements du rez-de-chaussée, elles ont commencé à occuper la cour par des pots de fleurs, des bacs, du mobilier de jardin... pour finir par des clôtures, déclenchant une réaction des habitants des étages supérieurs contre cette «privatisation». De même l'utilisation des coursives, où l'on «passe les uns devant les autres», comme débarras ou garage à vélos, semble avoir donné lieu à des débats passionnés. Manifestement l'espace appelle un «mode d'emploi» collectif, des règles de fonctionnement qui ne peuvent rester implicites, mais doivent être établies par le dialogue: à Pâquis-Centre, les gens se

parlent, parce qu'ils ne peuvent pas faire autrement. Cette contrainte sociale est-elle un inconvénient, ou un avantage? Laissant la question ouverte, nous resterons sur cet ahurissant souvenir d'été: en plein centre-ville, dans un des quartiers les plus urbanisés de Genève, une table de personnes âgées jouant aux cartes sous un parasol dans l'ambiance déboutonnée des jardins familiaux.

¹ L'interview est extraite d'une émission vidéo sur l'actualité architecturale à Genève, réalisée par Aimé Jolliet, responsable du Centre audiovisuel de l'Ecole d'architecture de l'Université de Genève, sur mandat de l'INTERASSAR, *Votre avis nous intéresse*, 16 minutes, 1986.

² Voir par exemple les articles de M. Gierisch et M. Matthey sur l'habitat groupé, *Habitation* 10, octobre 1983, pp. 9-16; le catalogue de l'Arbeitsgruppe Wohnsiedlungen Chur. Wohnsiedlungen. Verdichtete Wohn- und Siedlungsformen. Eine Ausstellung über Bauen-Wohnen-Lebensraum, 24 oct.-23 nov. 1983, les publications de l'Office fédéral du logement, etc.

³ Ces chiffres de densité sont entendus au sens des calculs comparatifs établis dans l'étude publiée par le Département des travaux publics et le CETAT de l'Université de Genève, *Indicateurs morphologiques pour l'aménagement, analyse de 50 périmètres bâtis situés sur le canton de Genève*. Etat, 1986.

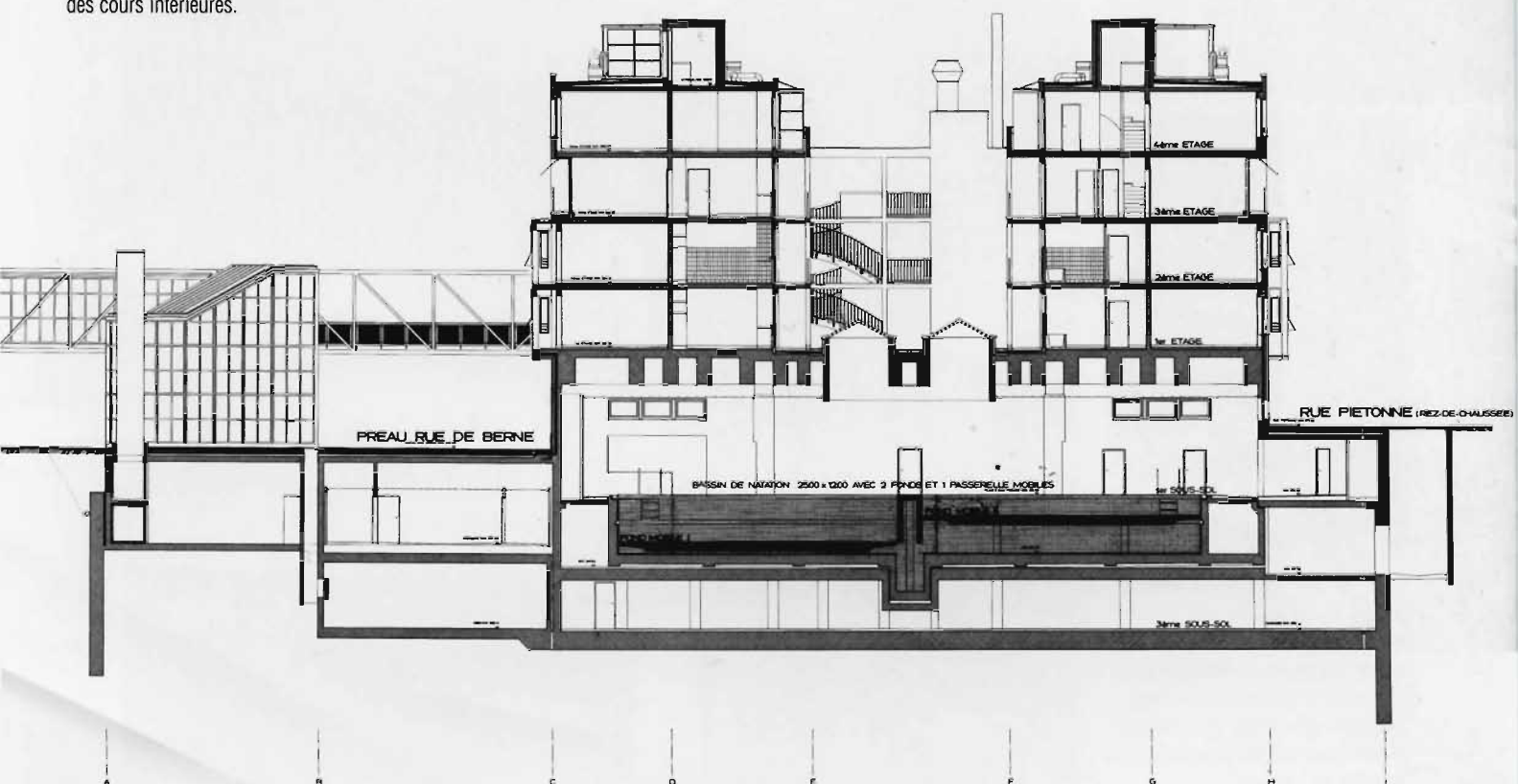
⁴ Comme le souligne une autre interview de la vidéo, *Votre avis nous intéresse*, INTERASSAR, 1986: «C'est un quartier hétéroclite, il y a de tout, il n'y a pas d'unité. Alors pourquoi par un immeuble comme celui-là? (Homme.)



Les logements et les équipements

Actuellement, l'ensemble des logements a été réalisé, aux deux tiers, en trois étapes.

Les équipements scolaires et de quartier, salles de gymnastique, bassin de natation, salle du Môle et restaurant scolaire, constituent deux parties bâties selon l'épannelage du plan de quartier; les toitures de celles-ci établissent des plans situés à environ 3 mètres au-dessus du niveau du rez-de-chaussée, sur lesquelles des doubles barres de logements sont implantées formant des cours intérieures.



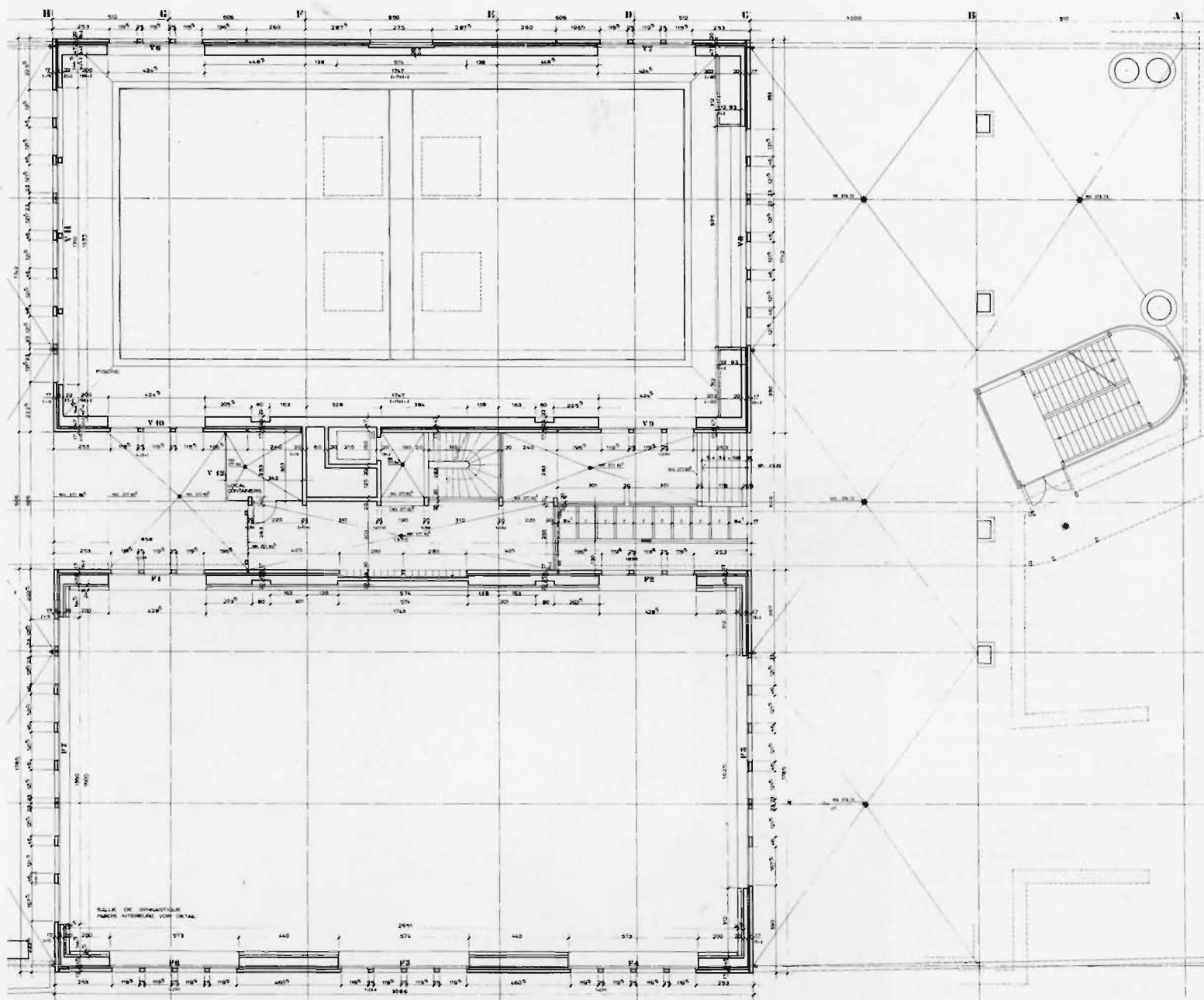


Dans les cours intérieures, des escaliers et des ascenseurs donnent accès aux logements des étages par des coursives. L'ensemble de ce dispositif développe un espace tranquille par rapport aux rues tout en favorisant des relations conviviales entre les habitants.



Les logements sont organisés sur un niveau pour les appartements de 2, 3 et 4 pièces et en duplex pour les logements de plus de 4 pièces. La relative étroitesse des barres de logement est un facteur favorable pour permettre une bonne adéquation des fonctions directement en rapport avec les coursives. Il s'agit des entrées, des cuisines, de locaux sanitaires, de grands halls ou de pièces communes supplémentaires. Tous les logements sont traversants, les cuisines sont toujours une pièce indépendante servant de salle à manger, les chambres sont de dimensions confortables ce qui permet une certaine flexibilité dans le mode d'occupation de l'appartement. L'espace et la lumière naturelle sont deux composantes prédominantes dans le dimensionnement des pièces et dans la composition des façades, la réalisation est faite de matériaux simples, économiques mais de bonne qualité.





2^e étape A
Salle de gymnastique et piscine

Rapport succinct sur la réalisation de la 2^e étape A

29 janvier 1979	Proposition du Conseil Administratif en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à la réalisation de la 2 ^e étape de reconstruction du lotissement compris entre les rues de Bâle, Royaume, du Môle et de la Navigation.
2 avril 1979	Rapport de la Commission des travaux.
8 mai 1979	Arrêté du Conseil Municipal ouvrant un crédit de Fr. 21'825'000.— en vue de la réalisation de la 2 ^e étape de l'Aménagement Pâquis-Centre, dont Fr. 15'932'250.— pour la 2 ^e étape A.
21 mars 1980	Début des travaux préparatoires dans l'Ecole de la rue de Neuchâtel pour permettre les travaux de démolition.
14 avril 1980	Ouverture de chantier. Début des travaux de démolition.
12 janvier 1981	Début des travaux de gros œuvre.
30 novembre 1982	Bouquet.
9 novembre 1983	Mise en service de la salle de gym et de la piscine.
19 décembre 1983	Réception provisoire.
28 mars 1984 au 12 décembre 1984	Réception définitive par appartement au fur et à mesure de la rentrée des locataires.

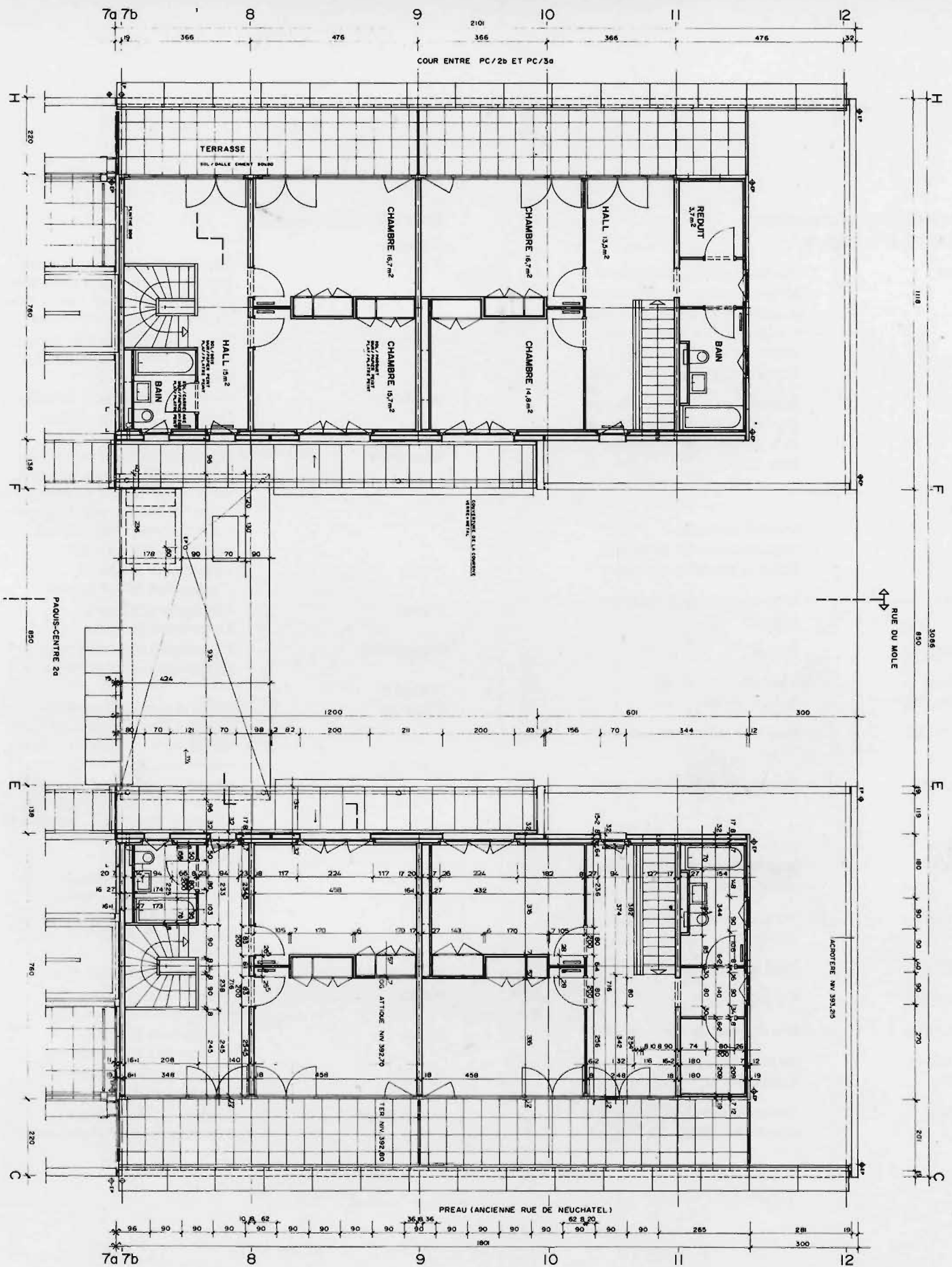
Nomenclature des locaux

3 ^e sous-sol	Caves – abris p.c. Parking 24 places Chaudière et locaux techniques
2 ^e sous-sol	Locaux techniques Locaux traitement d'eau de la piscine Vestiaires de la piscine Vestiaires de la salle de gym Salle de gym et locaux de matériel Centrale ventilation
1 ^{er} sous-sol	Bassin de natation Vestiaires de la piscine pour handicapés Infirmerie de la piscine Buanderie immeuble Local électricité et groupe électrogène Vide sur salle de gym
Rez-de-chaussée	Accès immeuble Vide sur bassin de natation Vide sur salle de gym Local containers à ordures
1 ^{er} étage	4 appartements de 4 pièces 2 appartements de 3 pièces 2 appartements de 2 pièces
2 ^e étage	4 appartements de 4 pièces 2 appartements de 3 pièces 2 appartements de 2 pièces
3 ^e /4 ^e étages	2 appartements duplex de 6 pièces 10 appartements duplex de 5 pièces
Attique	Terrasses des appartements de 6 et 5 pièces

Récapitulation des appartements	4 appartements de 2 pièces = 8 pièces 4 appartements de 3 pièces = 12 pièces 8 appartements de 4 pièces = 32 pièces 10 appartements de 5 pièces = 50 pièces 2 appartements de 6 pièces = 12 pièces soit 28 appartements = 114 pièces
---------------------------------	--

2° étape A





Rapport succinct sur les réalisations des 3^e étape A et 2^e étape B

29 avril 1986	Proposition du Conseil administratif en vue de l'ouverture d'un crédit destiné à la réalisation des 3 ^e étape A et 2 ^e étape B de reconstruction du lotissement compris entre les rues de Bâle, Royaume, du Môle et de la Navigation.
3 juin 1986	Arrêté du Conseil Municipal ouvrant un crédit de Sfr. 20'290'000.— en vue de la réalisation des 3 ^e étape A et 2 ^e étape B.
3^e étape A	
23 mars 1987	Ouverture de chantier. Début des travaux de blindage de fouilles et reprises en sous-cœur.
24 août 1987	Début des travaux de gros-cœur du bâtiment.
28 juin 1988	Bouquet.
16 juin 1990 au 1 ^{er} septembre 1990	Entrée des locataires des 18 appartements.
14 septembre 1990	Inauguration des cuisines scolaires-des Pâquis.
26 octobre 1990	Mise en service de la Salle du Môle.

2^e étape B

27 août 1990	Début des travaux de démolition de l'ancienne Salle du Môle.
24 janvier 1991	Début des travaux de blindage de fouilles.
17 juin 1991	Début des travaux de gros-cœur.
25 septembre 1992	Bouquet.
1 ^{er} novembre 1993	Mise en service de la Salle de gym.
1 ^{er} février 1994 au 1 ^{er} avril 1994	Entrée des locataires des 16 appartements.
24 juin 1994	Finition des aménagements extérieurs (cour et rue du Môle).

Nomenclature des locaux

3^e étape A

2 ^e sous-sol	Caves; Abri P.C.; Dépôt, loges, sanitaires; Salle du Môle; Locaux machineries ascenseur et monte-charge; Local pompes; Dépôt cuisines scolaires des Pâquis
1 ^{er} sous-sol	Salle du Môle; Bar; Sanitaires hommes et femmes; Centrale ventilation; Local électricité
Rez inférieur	Entrée Salle du Môle; Local surveillant; Local régie; Local caisse; Vestiaire; Locaux techniques
Rez supérieur	Cuisines scolaires des Pâquis; Entrée, vestiaires; Salle du comité avec office; Salle à manger; Cuisine et chambres froides; Sanitaires garçons et filles; Vestiaires cuisine; Local containers; Buanderie; Locaux techniques
1 ^{er} étage	4 appartements de 3 pièces 2 appartements de 3 pièces + hall
2 ^e étage	4 appartements de 3 pièces 2 appartements de 3 pièces + hall
3 ^e étage/attique	2 appartements duplex de 4 pièces 4 appartements duplex de 5 1/2 pièces

2^e étape B

3 ^e sous-sol	Parking 24 places + 10 places (2A); Caves Abri P.C. immeuble; Local machinerie ascenseur; 3 locaux disponibles
2 ^e sous-sol	Salle de gymnastique; Vestiaires, sanitaires filles et garçons; Vestiaire, sanitaires enseignants; 2 locaux matériel salle de gymnastique; Local nettoyage; Local sanitaire; Abris P.C. de la Salle du Môle (3A)
1 ^{er} sous-sol	Salle de musculation; Vestiaires, sanitaires filles et garçons; 2 salles de sociétés; Office pour salles de sociétés; Local électricité; Buanderie immeuble; Local disponible
Rez-de-chaussée	Entrée immeuble; Local containers
1 ^{er} étage	2 appartements de 3 pièces 2 appartements de 4 pièces + hall
2 ^e étage	2 appartements de 3 pièces 2 appartements de 4 pièces + hall
3 ^e étage	2 appartements de 3 pièces 2 appartements de 4 pièces + hall
4 ^e étage/attique	2 appartements de 5 1/2 pièces 2 appartements de 6 1/2 pièces + hall

Récapitulation des appartements

3^e étape A

8 appart. de 3 pièces	= 24 pièces
4 appart. de 3 pièces + hall	= 12 pièces
2 appart. de 4 pièces	= 8 pièces
4 appart. de 5 1/2 pièces	= 22 pièces
soit 18 appart.	= 66 pièces

2^e étape B

6 appart. de 3 pièces	= 18 pièces
6 appart. de 4 pièces + hall	= 24 pièces
2 appart. de 5 1/2 pièces	= 11 pièces
2 appart. de 6 1/2 pièces + hall	= 13 pièces
soit 16 appart.	= 66 pièces
soit au total 34 appart.	= 132 pièces

La Salle du Môle

C'est un espace permettant de nombreuses et diverses activités: réunions, théâtre, bals, fêtes, banquets... Les conditions d'indépendance fonctionnelle et constructive ont été réalisées afin de permettre une bonne cohabitation de cette fonction bruyante avec le logement.

Salle de gymnastique

Les salles de gymnastique, enterrées aux deux tiers reçoivent de la lumière naturelle. Afin de rendre compatible leurs usages avec les logements, des structures indépendantes et déliées phoniquement du gros-œuvre ont été réalisées pour les sols, les murs et les plafonds.



La piscine

Le bassin de natation de 25,00 mètres par 12,00 mètres est d'abord destiné aux enfants de l'école mais des dispositions pratiques existent pour permettre une utilisation extrascolaire.



Les Cuisines scolaires des Pâquis

Une vieille tradition de service publique bénévole. Il fallait retrouver un endroit convenable et agréable pour accueillir cette utile et admirable activité. L'aménagement des locaux a été conçu de façon à donner aux enfants un lieu convivial pour les repas et d'offrir un équipement efficace et de bonne qualité à ceux qui réalisent ce service.



Distinctions et prix

Le projet de l'école a reçu le prix INTERASSAR 1980, ce prix est décerné à une réalisation exemplaire par l'intergroupe des Associations d'architectes du canton de Genève.

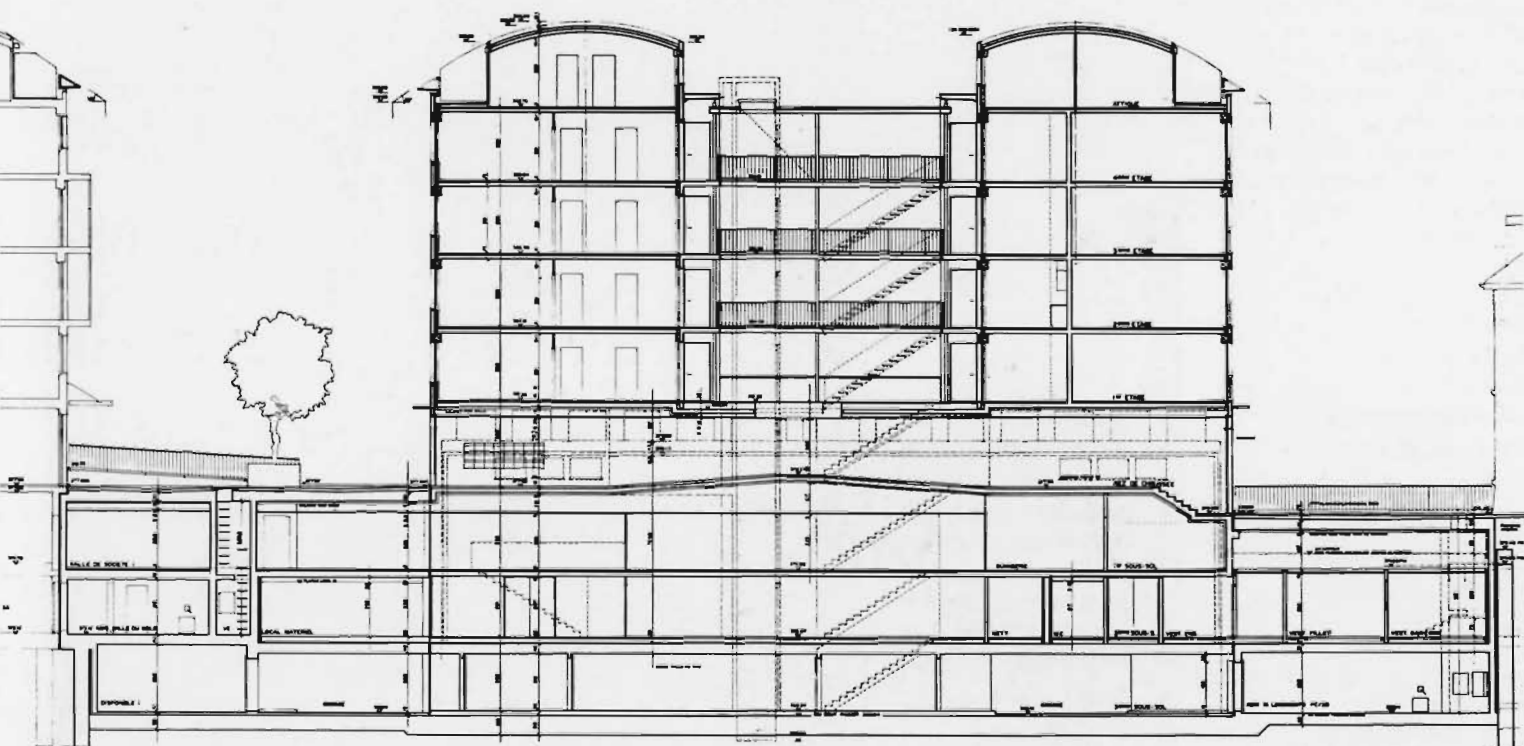
En 1987, l'ensemble du projet a reçu le prix d'urbanisme Gottfried SEMPER créé par la fondation Geisendorf pour l'architecture.

Texte du Jury relatif au projet de Pâquis-Centre:

«Cet ensemble tient habilement compte du tissu urbain existant, l'école, les immeubles d'habitation et les espaces libres constituent un rapport enrichissant pour ce quartier urbain à forte densité. L'implantation rigoureuse des bâtiments crée un contraste tonique et séduisant avec l'articulation des espaces libres et la diagonale de la passerelle qui sert d'axe transversal. L'intégration des anciennes constructions et de la bibliothèque, ainsi que la bonne configuration architectonique de l'école et des habitations soutiennent adéquatement le concept urbanistique, dont les diverses étapes sont en voie de réalisation depuis quinze ans – le projet date en effet de 1973. L'ensemble de ce concept a prouvé sa justesse par son indépendance à l'égard des courants du temps et des modes, et au cours de cette période, les maîtres d'ouvrage de la Ville de Genève n'ont jamais cessé de lui accorder leur soutien.»



**Coupe parallèle
à la rue du Môle**



**Cette plaquette est éditée par la Ville de Genève
avec le soutien financier des entreprises suivantes:**

ABB Stryjenski SA	Multisols SA
Antonini Marc & Cie	Normwand SA
Ascenseurs Schaffhouse SA	Oettli Walter
Balco SA	Prodival SA
Balsiger SA	Prolits SA
Etico Jack Geneux SA	Réalini & Bader
Fleury Hollenstein	Record SA
Gardy SA	Regent AG
Hoffstetter Sports	Reymond Décoration SA
Isolfeu SA	Rigot Rieben SA
Jaquet & Cie SA	Scherler SA
Luminance K.	Schneider SA
Macullo	Stoppa
Mathez René SA	Uldry Roger
Meylan Jean-Paul	Veuillet Antoine

© copyright 1995:

conception:

photographies:

typographie:

photolithographie:

impression:

Ville de Genève

Studio Cyril Kobler,
image et communication Genève

Fausto Piuchinotta,
documentation photographique
de la Ville de Genève

Michel Oberson Genève

Olivier Currat Genève

Photoswissair

Typoteam Genève

X-Pose SA Genève

Offset Kurz Genève